

BASE DE DONNÉES PUBLIQUE DES MÉDICAMENTS

Visiter [medicaments.gouv.fr]

Dernière mise à jour le 30/04/2021

Date de l'autorisation: 22/04/2008

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

MAGNESIUM/VITAMINE B6 BIOGARAN CONSEIL 48 mg/5 mg, comprimé pelliculé





Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant. Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez <u>l'aide</u>.

Indications thérapeutiques

Classe pharmacothérapeutique: Suppléments minéraux, code ATC: A12.

Ce médicament contient du magnésium. Il est indiqué chez l'adulte et l'enfant de plus de 12 ans (soit environ 30 kg).

 $L'association\ d'un\ certain\ nombre\ des\ sympt\^omes\ suivants\ peut\ \'evoquer\ un\ d\'eficit\ en\ magn\'esium.$

- Nervosité, irritabilité, anxiété légère, fatigue passagère, troubles mineurs du sommeil;
- Manifestations d'anxiété, telles que spasmes digestifs ou palpitations (cœur sain) ;
- Crampes musculaires, fourmillements.

L'apport du magnésium peut améliorer ces symptômes.

En l'absence d'amélioration de ces symptômes au bout d'un mois de traitement, il n'est pas utile de le poursuivre.

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

 MAGNESIUM (LACTATE DE) DIHYDRATE 470 mg + PYRIDOXINE (CHLORHYDRATE DE) 5 mg - MAGNE B6 48 mg/5 mg, comprimé enrobé.

Composition en substances actives

- Comprimé (Composition pour un comprimé)
 - > magnésium → 48 mg
 - * sous forme de : lactate de magnésium dihydraté ightarrow 470 mg
 - > chlorhydrate de pyridoxine \rightarrow 5 mg

Présentations

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de 50 comprimé(s)

Code CIP: 385 337-0 ou 34009 385 337 0 5 Déclaration de commercialisation : 27/12/2011 Cette présentation n'est pas <u>agréée aux collectivités</u>

Prix libre, médicament non remboursable (<u>cliquez ici pour en savoir plus sur les médicaments non remboursables</u>)

Service médical rendu (SMR)

Ce médicament étant un générique, le SMR n'a pas été évalué par la commission de la transparence (CT), il est possible de se référer à la /aux spécialité(s) de référence du groupe générique auquel appartient ce médicament (cliquez ici pour aller à la rubrique des groupes génériques).

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Ce médicament étant un générique, l'ASMR n'a pas été évalué par la commission de la transparence (CT), il est possible de se référer à la /aux spécialité(s) de référence du groupe générique auquel appartient ce médicament (cliquez ici pour aller à la rubrique des groupes génériques)

Autres informations (cliquer pour afficher)

Retour en haut de la page -







Plan du site | Accessibilité | Contact | Téléchargement | Service-Public.fr | Legifrance | Gouvernement.fr